

Sergio Mattarella



Sergio Mattarella est né à Palerme, le 23 juillet 1941. Il est père de trois enfants.

En 1964, il obtient le diplôme en droit à l'Université de Rome "La Sapienza", avec mention très honorable et félicitations du jury. Son mémoire s'intitule « La fonction d'orientation politique ». Depuis 1967, il est inscrit au tableau de l'ordre des avocats du Barreau de Palerme.

Il enseigne le droit parlementaire à la Faculté de droit de l'Université de Palerme jusqu'en 1983, date de sa mise en disponibilité pour cause de mandat parlementaire, suite à son élection à la Chambre des députés.

Son activité scientifique ainsi que ses publications portent essentiellement sur des sujets de droit constitutionnel (l'intervention de la région sicilienne dans l'économie, le bicamérisme, la procédure législative, l'activité d'inspection parlementaire, l'indemnité d'expropriation, l'évolution de l'administration régionale sicilienne, les contrôles sur les collectivités locales). Il est également l'auteur de publications concernant des sujets liés à son activité parlementaire et de gouvernement. Il présente des rapports et des interventions dans le cadre de colloques juridiques et tient des leçons dans le cadre des cours de master et de spécialisation de plusieurs Universités.

Son parcours politique commence sous le signe de l'engagement catholique-social et réformateur. En 1983, il est élu député pour la Démocratie chrétienne dans la circonscription Sicile occidentale. Il siège à la Chambre des députés jusqu'en 2008.

Durant ces sept législatures, il est membre de la Commission pour les affaires constitutionnelles, de la Commission affaires étrangères et du Comité pour la législation, dont il est Président.

En outre, il est membre de la Commission bicamérale pour les réformes institutionnelles de la XI^e législature, dont il devient Vice-Président, de la Commission bicamérale pour les réformes institutionnelles de la XIII^e législature, de la Commission d'enquête parlementaire sur le terrorisme et les attentats, de la Commission d'enquête parlementaire sur la mafia. Pendant la XV^e législature, il est Président de la Commission juridictionnelle de la Chambre des députés.

Pendant la XIII^e législature, il est Président du Groupe parlementaire des populaires et démocrates (depuis le début de la législature jusqu'en octobre 1998).

De juillet 1987 à juillet 1989 il est nommé Ministre des relations avec le Parlement. La réforme de l'organisation de la Présidence du Conseil des ministres et celle du vote à scrutin secret au Parlement datent de cette époque. De juillet 1989 à juillet 1990 il est Ministre de l'éducation publique. La Conférence nationale de l'école (janvier 1990) et la réforme du système d'éducation primaire qui, entre autres, introduit le module des trois enseignants sur deux classes (Loi n° 148 de 1990) remontent à cette époque.

Il est nommé Vice-Président du Conseil des ministres en octobre 1998 et Ministre de la défense en décembre 1999, fonction qu'il exerce jusqu'aux élections de juin 2001. La loi sur l'abolition du service militaire obligatoire date de cette époque, ainsi que celle qui établit l'autonomie de l'Arme des Carabiniers. Au cours de cette période, l'Italie assure une présence importante au sein des missions de paix déployées par les Nations Unies et apporte une contribution majeure aux opérations d'interposition et de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine et dans l'ancienne République Yougoslave de Macédoine. À la même époque, l'Italie appuie avec conviction le lancement de la politique européenne de sécurité et de défense ainsi que la création, entre autres, du premier corps d'armée européen.

Sergio Mattarella ne renouvelle pas sa candidature aux élections législatives de 2008 et quitte la vie politique.

En mai 2009, le Parlement le nomme membre du Conseil de présidence de la justice administrative, organisme dont il devient Vice-Président.

Le 5 octobre 2011 il est élu juge constitutionnel par le Parlement; il prête serment le 11 octobre 2011.

Il est élu douzième Président de la République le 31 janvier 2015.

Le 29 Janvier 2022, il a été réélu président de la République.